

Le magazine d'Informations Municipales de la Commune de
Brides-Les-Bains

Édition n° 3 - Janvier 2023



Sommaire

Éditorial du Maire	p1	Actualités communales	p13
Nouveautés	p2	Fleurissement	p14
Sports, Loisirs & Cultures	p5	Agenda 2023	p15
2022, une année haute en couleur	p6	Bloc-notes	p18
Scolaire	p10	Communauté de communes	p20
Travaux	p10	Les Élus	p21

//

Chères Bridois, Chers Bridois,
Ces dernières années ont été marquées par les problèmes sanitaires, mais en même temps ont développé une proximité et une solidarité entre tous. Beaucoup de repères ont été modifiés, les priorités ne sont plus les mêmes.

Les aînés de notre village ont été un modèle face aux difficultés rencontrées, à l'instar



de Mesdames Bianchi, Mermoz, Crépin et Caille... qui ont choisi de s'écarter un peu de leur village de cœur pour mieux se reposer. Nous sommes toujours heureux de les retrouver lors des rassemblements populaires tout au long de l'année.

Les enfants ont été mis à l'honneur en élisant leur premier Conseil Municipal des jeunes et leur jeune Maire Calinca est toujours présente lors des commémorations comme le 11 Novembre, si important pour le devoir de mémoire. Pour faciliter le lien économique entre les habitants et les commerçants, nous avons mis en place en 2021 des chèques cadeaux pour les Bridois, des aides envers les socio-professionnels, des remises sur des loyers communaux, et des exonérations de droits de terrasse.

D'un point de vue touristique, nous avons œuvré pour maintenir et renforcer le lien avec nos principales délégations de service public, touchées aussi dans ces périodes contraintes afin de garantir à notre village ses atouts principaux autour de l'eau thermale et de l'attractivité du plus Grand Domaine Skiable du Monde : « Les Trois Vallées », dont nous sommes la porte d'entrée. Nous avons développé le secteur sportif avec des nouvelles thématiques autour du cyclisme : Vélo à assistance Électrique « Hydrogène » pour favoriser le Sport Santé, création d'une cyclosportive reconnue et la communication induite : Brides « Km 0 » vers

le Col de La Loze. En 2022, la commune a initié avec des Bridois l'association « BLB Sports » à destination des habitants et des acteurs de Brides afin de renforcer le lien entre tous.

Enfin, les organisateurs des Championnats du Monde 2023 ont élu Brides comme « Village d'accueil ». En effet, le mois de Février prochain vivra autour du Ski Alpin avec la présence des équipes, des médias nationaux et internationaux. Brides-Les-Bains, Ville de Culture, avec ses différents festivals, notamment avec celui du Film Francophone d'Angoulême, qui a connu un record de fréquentation cette année, ce qui marque l'importance du lien culturel local.

Nous avons réalisé le changement de la passerelle de la Source avec la création d'un ouvrage remarquable qui a été primé. La vidéoprotection, engagement de notre campagne, est installée et en fonctionnement, et nous avons initié, grâce à un partenariat avec l'OPAC, la construction de futurs logements qui accueilleront bientôt de nouveaux habitants sur notre versant sud.

Enfin, les Grands projets en lien direct avec l'écologie et le développement durable : Investissement au niveau de la Gare de Télécabine, Villa des Roses, anciens thermes de Salins, réflexion sur le centre-ville, rénovation de la maison des associations, accessibilité de la Mairie, sont les programmes sur lesquels nous travaillons dès maintenant afin de renforcer la sécurité et le dynamisme de notre village, tout en maintenant la qualité de gestion dont nous faisons preuve depuis le début du mandat. L'ensemble des Conseillers municipaux, l'équipe municipale et moi-même vous adressent leurs meilleurs vœux de santé, de bonheur, de solidarité et de prospérité pour cette très belle année 2023. Nous aurons enfin l'occasion de nous retrouver le 27 janvier, à 19h30 au Grand Hôtel des Thermes pour vous présenter nos vœux et échanger sur la vie et l'avenir de notre village.

Très amicalement, //

Bruno PIDEIL • Maire de Brides-Les-Bains

BRIDES-LES-BAINS EN LUMIÈRE

Mi-septembre, un nouveau projet a été lancé pour que la commune soit mieux éclairée. L'entreprise LeBlanc Illuminations, a installé 4 projecteurs sur la place du Centenaire.

Un autre projecteur a été installé en face de la façade de la mairie. Grâce au recrutement d'une personne dédiée à la création graphique et à la communication institutionnelle, ce service de la Mairie a été en capacité de créer différents visuels qui sont projetés sur la façade de la Mairie selon les évènements et les périodes de l'année.



Courant novembre d'autres éclairages ont été mis en place le long de la descente piétonne qui conduit au Grand Hôtel des Thermes, autour du kiosque et sous la passerelle de la Source. Ces éclairages invitent les passants à rejoindre le parc thermal pour découvrir les nombreuses animations prévues tout au long de la saison.

INTERBRIDES

Un nouvel événement arrive à Brides !

Le 18 septembre 2022, le comité des fêtes de Brides-les-Bains a convié tous les bridois à un apéritif dinatoire dans la salle de la Dova. Cet apéritif a permis de présenter le nouvel événement de l'année 2023 à destination des locaux : interbrides. Interbrides a pour but d'être un événement fédérateur et de réunir, en une fête, tous les quartiers de Brides. Les différents quartiers s'affronteront dans des olympiades les 16 et 17 septembre 2023, et le quartier gagnant repartira avec un trophée à exhiber pendant une année et remettre en jeu l'année suivante. Découvrez ce nouvel événement en vidéo : <https://youtu.be/ihucq2i4xBM>



RÉFÉRENTS DE QUARTIER

Afin d'être toujours en lien avec vous, nous souhaitons mettre en place des référents de quartier. Ces personnes seront en charge, sur un secteur défini (voir carte ci-dessous), de collecter les informations des habitants sur les problèmes et/ou besoins rencontrés au quotidien. Vous voulez devenir référent de quartier ? C'est simple : déposez votre candidature en mairie, avec une lettre de motivation, avant le 28 février 2023. Une commission de conseillers municipaux se réunira pour élire un représentant par quartier. La personne choisie sera investie auprès de la population, aura une adresse mail dédiée, et sera le contact privilégié avec le maire et Carole CHEDAL-ANGLAY, adjointe déléguée.

- Centre Village
- La Saulce
- La Verpillère
- Fontaine



“ Pour la saison d’hiver, Brides-les-Bains a décidé de développer une stratégie afin de qualifier notre commune comme un véritable “Village Ski”. La team ski Orsatus a pris naissance en 2010 au cœur des 3 Vallées, à Brides-les-Bains et a propulsé une image jeune et sportive autour du ski. Un partenariat devenait alors, une évidence pour nous tous.

Bruno PIDEIL • Maire de Brides-Les-Bains



Le Team Orsatus, représenté par son fameux logo à l’ours blanc, est une association loi 1901 dont le siège social est basé à Brides-les-Bains. Le comité de direction est composé de 8 membres bénévoles, parents d’athlètes et sans lien familial avec les entraîneurs.

Le bureau directeur est composé d’un président, M. Lionel GUILLEMAUD, d’un trésorier, M. Jacques SPINELLI, et d’un secrétaire, M. Philippe DELOR.

L’association Orsatus est labellisée partenaire par la fédération Française de ski par une convention depuis 2015. Elle compte 12 entraîneurs à l’année (15 l’hiver) qui assument les entraînements et la préparation des stages, dont les 2 directeurs sportifs, Bridois depuis leur adolescence et frères Alexandre et Jean-Baptiste Fourrat. Objectifs : Offrir une seconde chance aux jeunes skieurs passionnés non sélectionnés dans leurs équipes régionales et faire passer un cap à des athlètes confirmés. Accompagner les petites fédérations qui ne sont pas structurées pour des athlètes à ce niveau de ski.


+ 600
athlètes formés


16
nations


8
athlètes Orsatus lors
des JO 2022


12
ans d’expérience


11
athlètes appelés en
équipe de France


8 à 10
athlètes au départ

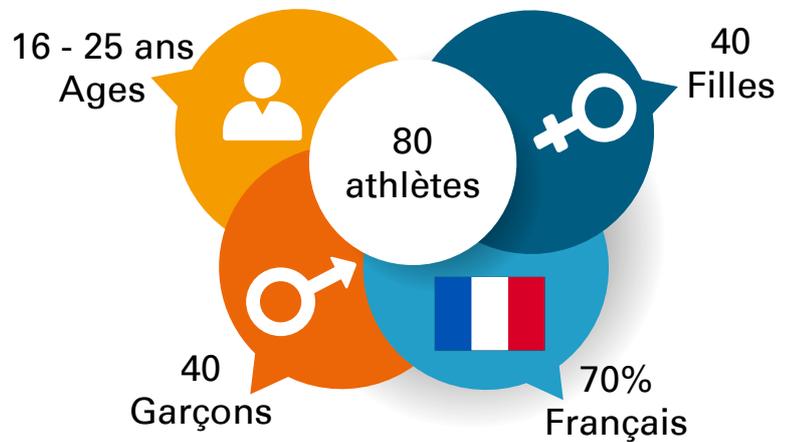
L’organisation d’une année au sein d’Orsatus

Tous les athlètes suivent un programme sportif annuel de Juin à Avril qui s’articule en deux temps :
 Du 1^{er} juin au 15 novembre : Stages de ski sur les glaciers d’Europe, en Argentine l’été et en Suède l’automne. Entre les différents stages, les jeunes retournent chez eux pour l’école, se ressourcer et continuer leur préparation physique.

 Du 15 novembre au 15 avril : Camp de base à Brides-les-Bains. Toute l’équipe se retrouve et loge à Brides-les-Bains où les journées s’articulent autour de la préparation physique, des entraînements et compétitions de ski et de temps de suivi scolaire.

Nouveauté : Pour soutenir les sportifs dans leur projet scolaire, un suivi scolaire est expérimenté durant l’hiver 22-23 avant de lancer dès septembre 2023 un projet annuel. Cela concerne principalement les athlètes suivant une scolarité CNED, mais également des sportifs scolarisés dans les ski-étude et qui souhaitent renforcer leur travail avec des professeurs en présentiel. Possibilité d’ouvrir ce dispositif aux locaux qui le désirent pour un suivi régulier : précisions en juin 2023.

Le Team est composé de 80 athlètes, filles et garçons, âgés de 16 à 25 ans avec 70% de Français provenant de toutes les régions de France mais aussi de 14 autres nations (Canada, Angleterre, Espagne, Italie, Suisse, Australie, Belgique ...)



Le partenariat



Le vendredi 11 mars 2022, à l'occasion d'une journée des champions organisée sur le stade de slalom de Méribel puis à Brides-les-Bains, un partenariat a été officialisé au parc thermal de Brides entre l'Office de Tourisme de Brides-les-Bains et l'association Orsatus. Avec l'officialisation de ce partenariat important, Brides-les-Bains et Orsatus s'unissent pour les 3 ans à venir. La convention a été conclue en présence de Bruno PIDEIL, Maire de Brides-les-Bains, Gautier HOUSSIN, Président de

l'office de tourisme, Lionel GUILLEMAUD, Président de l'association Orsatus, Vincent ROLLAND, Député et Bernard FRONT, Président du comité d'organisation Courchevel Méribel 2023. Une volonté particulière de rappeler que Brides-Les-Bains, camp de base du ski de haut niveau avec Orsatus, est un vrai "Village Ski". Ce partenariat comprend des actions de communication et promotion, et la mise en avant de la marque "Brides-les-Bains" + Les "3 Vallées" sur les tenues Orsatus.

Les skieurs Orsatus en pré-lice pour Les Championnats du Monde FIS ski alpin 2023

- Kim VANREUSEL (Belgique) • Manon OUAISS (Liban)
- Tess ARBEZ (Irlande) • Mialitiana CLERC (Madagascar)
- Elise PELLEGRIN (Malte) Mackenson FLORINDO (Haïti)
- Cormac COMERFORD (Irlande) • Eliot GRANDJEAN (Belgique) • Michael POETTOZ (Colombie) • Ioannis ANTONIOU (Grèce)



Les skieurs Orsatus sélectionnés en équipe de France

Ninon ESPOSITO (Le Lioran), Morane SANDRAZ (Courchevel), Baptiste ARNAUD (St Sorlin d'Arves), Roy PICARD (Les Saisies), Clara PIJOLET (Alpes d'Huez), Alexandre COLTIER (Les Gets), Théo LETITRE (Isola 2000), Thomas LARDON (Alpe d'Huez), Kenza LACHEB (Combloux), Carmen HARO (Tignes), Esther PASLIER (Briançon)

Top résultats 2022

Billy MAJOR : entraîné durant 6ans par Orsatus. Sélectionné pour les championnats du monde Courchevel-Méribel 2023

Raphaël LESSARD : skieur Orsatus. Champion du monde Junior (moins de 21 ans) en 2022

VIDÉOPROTECTION

“

Brides, ville de sécurité, de bien-être et de santé !
Soucieux d'assurer la sécurité et le bien-être à Brides, nous avons mis en place une vidéoprotection.

Bruno PIDEIL • Maire de Brides-Les-Bains

”

Un dispositif de vidéoprotection regroupant 25 caméras est désormais installé sur votre commune. Il filme la voie publique et les lieux ouverts au public pour renforcer la sécurité, prévenir et lutter efficacement contre tout acte de malveillance. Pour plus de sécurité, la gendarmerie mettra en place tout au long des saisons d'hiver et d'été des patrouilles régulières, à des horaires différenciés. La commune renforcera le service de Police Municipale avec la mise en place d'agents de sécurité sur l'ensemble du territoire communal, ainsi que lors des événements bridois.

ASSOCIATION BLB SPORTS



En juillet 2022, le Préfet de la Savoie a écrit à l'ensemble des stations de montagne pour rappeler la nécessité de supprimer les gratuités et les tarifs spéciaux ciblés sur les locaux, pour les remontées mécaniques. Trouver des solutions sur un délai contraint, et nécessitant la coordination de 6 délégués, ne fut pas chose aisée. Il a fallu

s'organiser, de ce fait l'association BLBS a vu le jour cet automne. BLB Sports est une association sportive composée d'élus et de personnes de la société civile : Fabien POLLIER, Président / Gautier HOUSSIN, Vice-Président / Clément JOVANOVIC, Trésorier / Guillaume LAMOUREUX, Secrétaire. Elle a pour objet :

- La promotion, la découverte et la pratique de multiples activités sportives et de loisirs dans un cadre ludique et de compétition,
- La promotion du sport de haut niveau,
- Le soutien aux événements du territoire ... mais également de bénéficier, grâce à un partenariat avec la Société Méribel Alpina, de tarifs préférentiels sur les forfaits des remontées mécaniques. Cette association est ouverte aux habitants, résidents secondaires et travailleurs de Brides-Les-Bains, Salins-Fontaine et Moutiers.

3

SPORT, LOISIRS & CULTURES

LA DOVA

La Dova est une salle de spectacle, avec la possibilité de diffusion de films comme le 11 décembre dernier avec la biographie d'Enak Gavaggio surnommé "Rancho", mais également de représentations, comme la pièce de théâtre "gratin dauphinois" organisée en partenariat avec l'association sportive et culturelle de Brides. Elle accueille également un certain nombre d'activités sportives proposées par des structures associatives locales.

Pour plus d'informations sur les activités se déroulant à la Dova rendez-vous sur notre site internet : www.mairie-brideslesbains.fr/1819-salle-la-dova.htm



Pour toute réservation contacter : Cécilia ABONDANCE, secrétaire technique au : 04 79 55 07 52

LE DORON

Dans la volonté de favoriser le développement des activités en eaux-vives et plus particulièrement le rafting, la commune a entrepris au début de l'été quelques travaux pour créer une nouvelle aire de départ à l'entrée du parc thermal. Désormais, la commune propose sur le Doron de Bozel trois points de mise à l'eau :

1/ Pour les plus aguerris, au niveau du Centre Technique Municipal, avec un passage très sportif qui est situé au cœur du Parc Thermal dans la zone dénommée le « Vélodrome ».

2/ le nouveau, localisé sur le parking des berges, et qui cumule à lui seul trois avantages :

- La mise à disposition des utilisateurs de toilettes publiques à proximité, mais également d'une plateforme d'embarquement simple d'accès, et sécurisée,
- Une prise en main plus aisée dans une partie du torrent plus calme,
- Une meilleure visibilité du public, car aujourd'hui, la simple arrivée des rafts devient une réelle animation.

3/ le plus connu, celui qui est au niveau de l'entrée de la piscine, et qui plonge tout de suite les pratiquant dans des rapides. Avec cet atout naturel et ses divers aménagements, la commune espère la venue de plus en plus de sportifs ou de novices désireux de se confronter, de manière encadrée, aux tumultes de ce torrent, classé en catégorie IV.



2022, UNE ANNÉE HAUTE EN COULEUR

4

En quelques mots, résumé des événements phares de 2022

BRIDES FAIT SA COMÉDIE

En 2022, la commune vous a proposé une palette de spectacles alliant tous les talents, des prometteurs aux talents confirmés et artistes reconnus. Le jeudi 12 mai, au cinéma Le Doron, 6 talents se sont affrontés lors d'une battle d'humour. Le vendredi 13, trois spectacles à l'originalité "rire"-iscime a eulieu. Enfin, samedi 14, les Jumeaux ont produit leur spectacle Grand Crus Classés. Cette année, Brides fait sa comédie aura lieu du 11 au 13 mai sous nouveau format.



CHEF D'ORCHESTRE



Le festival chef d'orchestre s'est tenu du 7 au 12 juin 2022. Au cours de ces 6 jours, les chefs de cuisine de Brides-les-Bains ont accueilli le public dans leur restaurant pour un moment partagé entre gastronomie et musique. Plaisirs et convivialité étaient à ce rendez-vous très apprécié par les locaux. Un vrai moment «équilibré et gourmand».

FESTIVAL LÂCHE TA BRIDES

Les 18 et 19 juin 2022, le comité des fêtes de la commune de Brides-Les-Bains a eu le plaisir de vous annoncer la première édition du festival « Lâche ta Brides ». Cet évènement, organisé pour la fête de la musique, propose un thème différent chaque année. En 2022, pour le lancement du festival, le thème était celui des Seventies : Rock and Roll. 3 concerts payants ont eu lieu chaque soir au cœur du Parc Thermal de Brides, privatisé pour l'occasion. Ce festival a remporté un très grand succès puisque ce n'est pas moins de 1000 spectateurs qui ont assisté aux concerts les 2 soirs. Ce nouveau festival a démarré sur les chapeaux de roues avec plus d'une vingtaine d'artistes qui sont montés sur scène : Fuzz Top / Manmax Deluxe / Les Stones / Let's Zep'in / Stage Fighter / High Voltage.

Nouvelle édition 2023 le 16 et 17 juin, sur le thème de la scène locale.



LA BELLE PRALOGNAISE

Le samedi 2 juillet 2022, 20 véhicules d'époque, de la Citroën 5 HP de 1923 jusqu'à la Ford Escort cabriolet de 1988 se sont rassemblés dans le Parc Thermal. Une animation élégante et conviviale qui sera renouvelée en 2023 !

ÇA CHANTE À BRIDES



Le 7 août 2022, la 6ème édition du festival "Ça chante à Brides" a connu un franc succès : plus de 1500 personnes ont déambulé tout au long de la journée dans le parc thermal. 150 enfants ont profité des structures montées pour l'occasion, et, qui ont comptabilisées plus de 600 passages sur les différentes attractions. Tout au long de la journée, des prestations magiques ont eu lieu entre tous les concurrents. Il y a également eu un concert magistral avec le jury final : Steph MARTIN, Julien CURVEUR, le groupe And'Joy, le groupe ManMax, Baptiste BLANC, Véronique NATALI, Seb LEROUX, Caro MilkyWay, Pierrick Daligault, le groupe Hook, le groupe Ben & Bélier bleu et Eric Siri de R'les Arcs.

Nouvelle édition 2023 le 13 août.

LA BRIDIÉVALE

La 7^{ème} édition de la traditionnelle Fête Médiévale de Brides-les-Bains a eu lieu le dimanche 21 août 2022 de 11h à 18h, dans le Parc Thermal. Cette fête a permis aux familles de voyager jusqu'à l'époque médiévale, au travers de campements, de reconstitutions de la vie quotidienne de l'époque, de démonstrations de combats, de danses et d'animations pour petits et grands. Les nouveautés de cette année ? Une ferme reconstituée avec la basse-cour et des ateliers ludiques, un spectacle : «Les Bains des Chevaliers», les échassières féériques et le village en torchis.



RALLYE DU CLUB «MISS CARRERALP»

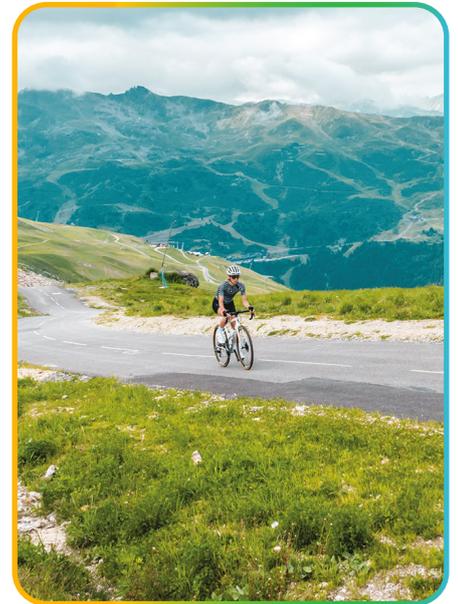
Ce rallye rassemble uniquement des femmes propriétaires de Porsche. Le 3 septembre dernier, ces dames ont choisi Brides-les-Bains pour leur rencontre automnale. 25 Porsche ont été ainsi exposées le temps d'une longue pause déjeuner sur la place du Centenaire, l'Esplanade des Thermes ou bien encore le Parc Thermal. Une animation qui aura fait la part belle aux échanges et à la convivialité, notamment grâce à la disponibilité et à la bonne humeur des équipages. Et qui aura sûrement fait rêver, avec des Porches plus belles les unes que les autres !

CYCLOSPORTIVE

// Brides, ville sportive !
Le côté sportif a été initié et impulsé pour la création de la "cyclo sportive" avec l'ascension d'un col mythique "Le Col de la Loze"
Il s'agit d'un rendez-vous devenu incontournable réunissant à la fois des sportifs avérés FIS mais aussi des curistes ayant envie de se challenger.

Bruno PIDEIL • Maire de Brides-Les-Bains

La fête du vélo à Brides-les-Bains, c'est l'occasion parfaite de célébrer le lien qui unit l'homme et la nature. La 3ème édition a réuni plus de 500 participants, 13 nationalités différentes et 150 bénévoles tout au long du week-end. Quatre formats étaient proposés et ouverts aux VAE, vélo à assistance électrique : 30 km, 46 km, 53 km et 117 km. Cet événement sportif est également l'occasion pour la clientèle thermale de relever un défi avec un dossard offert et la mise à disposition gratuite d'un vélo à assistance électrique. 34 curistes ont donc pu participer sur le parcours du 30 km et ce, grâce au partenariat entre la commune et les Thermes de Brides-les-Bains. Outre cette cyclo sportive, la commune a œuvré et œuvre pour attirer une clientèle cycliste sur la période estivale tout en mettant en avant sa situation géographique et comme annoncé sur le parcours du Tour de France 2023, comme le kilomètre zéro du col de la Loze. Pour la prochaine édition, elle se prépare en étroite collaboration avec les clubs des Sports de Méribel et de Courchevel.



ÇA JAZZ À BRIDES

Cette année Brides-Les-Bains a accueilli la 10ème édition du « ça jazz à Brides ». Cet événement à destination d'un public connaisseur s'est déroulé sur 4 jours du 1er au 4 septembre. Durant ce festival se sont enchaînés 12 concerts, une exposition photo, des projections de films, du street art et un concert à l'Ehpad. L'essentiel des subventions culturelles de la Région et du Département dédié à Brides-Les-Bains, étant concentré sur cet événement et notre territoire accueillant de nombreux temps fort musicaux, nous réfléchissons à un regroupement de tous ces talents sur un seul festival.

FESTIVAL DU FILM FRANCOPHONE D'ANGOULÊME VIA BRIDES-LES-BAINS

Il y a 15 ans, Marie-France BRIERE et Dominique BESNEHARD ont créé le festival du Film Francophone d'Angoulême. Ce festival célèbre la francophonie et défend un cinéma populaire et subtil. Cette année, nous avons célébré la 9ème édition de la partie Brides-Les-Bains de ce festival, qui s'est déroulé du 29 septembre au 2 octobre 2022. La programmation de ce festival s'est faite avec le soutien de Dominique BESNEHARD, président, son équipe et les agents de Brides-Les-Bains. Durant cette 9ème édition, Pio MARMAÏ nous a fait l'honneur d'être le parrain. Pendant ces 4 jours, les équipes des films ont échangé avec le public lors de débats.



Toujours proche du public, Dominique BESNEHARD a transmis au fil des années la passion du cinéma aux Bridoises et aux touristes. Le Festival du Film à Brides-Les-Bains, c'est aussi l'opportunité de croiser et d'échanger avec des membres des équipes des films dans un cadre intimiste. Il a, cette fois encore, offert au public des séances de dédicaces.

Les nouveautés du festival 2022 : la présence d'un photobooth pour permettre aux festivaliers de repartir avec un souvenir ! Sur les 4 jours de Festival, 3225 entrées ont été enregistrées, soit 1000 de plus que l'édition précédente, dont un record samedi 1er octobre avec 1000 entrées sur 1 seule journée.

- Le film « Coup de cœur de Brides »
- Le film « Une histoire d'amour » d'Alexis Michalik a d'ailleurs été élu à plus de 20% des votes par les spectateurs comme film « Coup de cœur de Brides ».

Le dimanche 2 octobre à 14h30, un film surprise a été proposé. « Un dragon en forme de nuage » : film de Sergio Castellitto.



25

projections



14

séances complètes



8

avant-première



3225

entrées



4

films primés

LA RIOULE

Le samedi 19 novembre 2022, Brides-Les-Bains est retournée dans les années 80-90 grâce à La Rioule. Organisée par le comité des fêtes de votre commune, cet événement convivial et festif a rassemblé environ 300 personnes autour d'un buffet campagnard sous forme d'apéritif dînatoire, ainsi que des desserts maison préparés par le club de l'âge d'or. L'apéritif a été animé par "Energy k danse" avec une démonstration de danses sur le thème : la fin du disco. Les 2 groupes de musique : Red Balloons et Génération Y, ont, ensuite, pris la relève !

PROJECTIONS DE FILM SUR LE THÈME DE LA GLISSE

Le samedi 10 décembre, Noëlle CHEDAL-MATTER, élue, a eu à cœur de proposer une projection de 3 films sur le thème de la glisse à la DOVA.

- Les Colocs, un film humoristique de Fabien MAIERHOFER et Mathieu NAVILLOD
- Le film Freeski rassemble des images époustouflantes du ski hors-piste. C'est un film qui est tourné autour d'une composition musicale de Hugo HEYNAR
- Le film Punk qui a été réalisé par Sébastien LAUGIER, et retraçant la biographie d'Enak GAVAGGIO alias Rancho.

NOËL



Le 24 décembre, Brides-Les-Bains a accueilli le père-Noël pour une séance photo autour d'un goûter offert. Les enfants ont pu écrire des lettres, puis, ils les ont envoyées dans les airs grâce à des ballons

NOUVEL AN

La fête de la Saint-Sylvestre a eu un grand succès ! Au cours de l'après-midi des échassiers et un groupe de musique se sont produits dans les rues de Brides-les-Bains. Des cracheurs de feu ont impressionné les spectateurs au parc thermal, puis, ils ont laissé la place au groupe « Band Jodge Quatuor » ! La soirée s'est finie en beauté grâce à un spectaculaire feu d'artifice qui a rassemblé plus de 600 spectateurs.



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

“ Brides, ville tournée vers ses enfants !
La création d'un conseil municipal pour enfants a été une idée originale et incitative pour nos jeunes. Ne sont-ils pas les adultes de demain ?

Bruno PIDEIL • Maire de Brides-Les-Bains

Brides a décidé de donner la parole aux enfants bridois. La commune, en partenariat avec l'équipe enseignante de l'école primaire de Brides-Les-Bains, a mis en place un conseil municipal pour les enfants. Le but étant de responsabiliser les plus jeunes et surtout de leur donner la parole.

Outre l'objectif éducatif portant sur l'apprentissage de la démocratie et de la citoyenneté, l'objectif pédagogique et politique vise la participation et la contribution à la vie du village de Brides-les-Bains. Vendredi 9 septembre, ce projet a été présenté aux enfants de l'école primaire de Brides-Les-Bains après un travail de préparation mené par les enseignantes.

Il a été accueilli avec un grand succès : 9 enfants candidats pour 6 postes, se sont présentés aux suffrages des 41 électeurs, le mardi 27 septembre. Le 11 octobre, les 6 élus, 3 CM1 et 3 CM2 se sont réunis en salle du conseil de la Mairie en présence de Monsieur le Maire, Bruno Pideil, qui a procédé à l'installation du CME et de Bernard ABRIGNANI, 1er adjoint et initiateur du projet. Après la remise de leurs écharpes et l'appel à candidatures, ils ont voté pour élire le maire de ce conseil : Calinca LAMOUREUX aura donc l'honneur de présider le CME pendant cette année.



“ Brides, proche de ses habitants !

En lien avec notre programme politique et afin d'accueillir toujours au mieux la population permanente, la construction d'une résidence pour héberger de nouveaux habitants (environ 45), projet urgent et essentiel pour tous, verra le jour fin 2024.

Dans un souci d'améliorer la sécurité et notamment dans le cadre de l'accès à Brides, nous avons œuvré avec le département pour le réaménagement du carrefour de sortie sur la route départementale au pied des Allues. Cela a également permis de réduire de moitié la circulation dans le centre de Brides, et limiter considérablement l'impact des véhicules lourds. La prochaine étape prévue en 2024 sera, en lieu et place, la construction d'un rond-point.

Bruno PIDEIL • Maire de Brides-Les-Bains

SALLE D'EXPOSITION

La salle d'exposition, au 2ème étage de la Mairie, a fait peau neuve grâce au travail des services techniques.

Les murs ont été repeints, le plafond a été refait pour une meilleure isolation phonique, des bardages en bois feutrine ont été installés pour renforcer cette isolation et des éclairages led ont été mis. Dans les mois à venir, le sol sera remplacé.



PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE DE BOURG

La Mairie de Brides-Les-Bains sous pilotage de Jean-Marc MURAZ, adjoint aux travaux et d'un groupe de travail, a retenu un groupement de cabinets spécialisés en aménagements urbains, paysagers, gestion des flux, circulation pour présenter, au printemps prochain, un projet de réaménagement du centre de Bourg.

RÉHABILITATION DE LA GALERIE DE LA SOURCE



La mairie a retenu, cette fin d'année, un groupement de cabinets spécialisés afin d'assurer la maîtrise d'œuvre de ce projet. Jean-Marc MURAZ et Carole CHEDAL-ANGLAY, adjoints, suivent les opérations de près, avec les services de la collectivité. Les travaux à venir permettront la réhabilitation de la buvette, du salon dit « Salon de la Source », de la placette et de la verrière. L'escalier de liaison niveau 0/ niveau 1 sera supprimé et remplacé par un ascenseur panoramique desservant les niveaux 0, 1, et 2. Enfin, les accès au parvis supérieur seront améliorés et embellis.

RÉAMÉNAGEMENT DU BOIS DE CYTHÈRE

Un projet de réhabilitation du Bois de Cythère a vu le jour afin de le rendre attractif pour les locaux et les touristes, et afin de mettre en valeur ce patrimoine naturel exceptionnel. Carole CHEDAL-ANGLAY, adjointe à la Culture, suit l'avancée des travaux de près en lien avec les services de la collectivité.

TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES RÉSEAUX

En 2023, des travaux de réhabilitation des réseaux humides (eau potable, assainissement et eaux pluviales) et des réseaux secs (éclairage public et fin du tirage de la fibre) auront lieu par secteur. Extension de réseaux (printemps 2023) : route de Fontaine

Réfection et modernisation des réseaux (septembre / octobre / novembre 2023) :

- rue Dr Matthieu / • rue Emile Machet (de la rue Dr Matthieu à la rue Aristide Briand) ainsi que son carrefour avec Avenue du Comte Greyfié de Bellecombe

- avenue du Comte Greyfié de Bellecombe (de la Villa des Roses au chemin de Plan Bozon)

Octobre 2024 : rue Emile Machet (de la rue DrMatthieu à la rue Joseph Fontanet)

Réfection (octobre / novembre 2023) : Place du Casino (plan thermal II)

Printemps 2024 : Place du Centenaire

LA VILLA DES ROSES

La mairie travaille actuellement sur un projet de réhabilitation de la Villa des Roses. Ce projet ambitieux sera destiné aux touristes et aux sportifs. Le parc et ses arbres remarquables seront accessibles à tous et la chapelle sera un espace destiné à la mise en valeur de notre patrimoine. La commission en charge du dossier présentera ce projet en 2023.

REMONTÉES MÉCANIQUES

Le contrat, signé en 1991, dans le contexte des Jeux Olympiques, pour la construction et l'exploitation de la télécabine de l'Olympe arrivera à son terme au 31 mai 2023. Un appel à candidatures a été lancé afin de signer un nouveau contrat de Délégation de Service Public au 1er juin 2023 avec une enveloppe conséquente d'investissements permettant de développer et renforcer l'attractivité de la télécabine. Ce nouveau contrat permettra également, une ouverture estivale de l'installation.



PASSERELLE DE LA SOURCE

La commune a réalisé en mai 2022 une passerelle, à l'esthétique remarquable, afin de permettre de relier, à nouveau à pied, la galerie de la Source et le Parc Thermal.

Montant de l'opération : 304 k€, dont une subvention de de 113 k€ de la Région AuRA, dans le cadre du Plan Thermal 1. L'opération comprenait des travaux de génie civil, la démolition de l'ancienne passerelle, la reprise des culées existantes, les essais de contrôle des micros pieux, la réalisation de la passerelle inox avec la pose de la structure, les aménagements paysagers et l'arrivée côté parc. L'objectif des élus était le remplacement l'ancienne passerelle par une structure résistante, esthétique et durable à terme. Cet ouvrage a été lauréat du Trophée Eiffel 2022 dans la catégorie FRANCHIR, lors de la 8ème édition de ces prix de l'architecture acier, le 06 octobre dernier, au Trianon à Paris.



URBANISME

Le service urbanisme de la Mairie a traité et instruit en 2022 :

97 

certificats d'urbanisme

5 

permis de construire

1 

permis d'aménager

19 

déclarations préalables

LA POSTE

Depuis le mardi 11 octobre 2022, le bureau de Poste a fermé et a été remplacé par l'agence postale communale au sein de la mairie, en parallèle de l'accueil. Une démarche de la commune qui a formé son personnel pour garantir à ses habitants, socioprofessionnels et visiteurs de trouver les services postaux dans le village. L'agence postale est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15.

ELAGAGE

Le service voirie de la commune a procédé à quelques travaux d'élagage pour sécuriser le passage des équipages en amont du pont Simond.



Pensez à tailler vos haies avant l'hiver, pour éviter qu'elles ne s'écrasent sous le poids de la neige et encombrant les routes qui les logent.

LIENS SOCIAL & INTERGÉNÉRATIONNEL

Le Comité Communal d'Action Sociale a pour rôle l'application de la politique sociale avec la mise en œuvre des solidarités, l'organisation de l'aide sociale au profit des habitants de la commune. Monsieur le Maire en est le Président, épaulé par Bernard ABRIGNANI, 1er Adjoint délégué aux affaires sociales, scolaires et au lien intergénérationnel. En 2022, il a été proposé, aux Aînés de la commune, un questionnaire pour connaître leurs besoins de connexion, d'accessibilité, de transport, afin de faciliter leur quotidien et leur appréhension du territoire. Un accès internet a été mis en place à l'accueil de la mairie, les navettes ont été reconduites pour cet hiver, une réflexion sur la sécurisation de la circulation piétonne a été entamée, et d'autres projets sont en construction. La commune a créé une Caisse des écoles permettant le financement en partie des activités et/ou travaux avec le groupe scolaire et, offrent à l'ensemble des élèves scolarisés de Brides la possibilité d'obtenir une bourse. De longues négociations avec la commune de Courchevel et les représentants locaux de l'Education Nationale ont permis de prolonger le protocole de scolarisation des enfants de la Perrière à Brides-Les-Bains jusqu'à la fin de l'année scolaire. Nous mettrons tout en œuvre afin que cette négociation puisse perdurer. Un conseil municipal des jeunes a été mis en place. Quatre référents de quartiers seront nommés d'ici le printemps. Ils seront les interlocuteurs privilégiés des Bridois dont nous restons toujours plus à l'écoute.

COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes est composé de : Bruno PIDEIL, Maire et président du comité, David FALLETTA, vice-président, des élus et des membres de la société civile. Le comité supporte et organise de nombreux événements : la Rioule, la soirée d'ouverture de la saison, la Saint Patrick, la soirée chassé-croisé, la première édition du festival de musique "Lâche ta Brides" créé pour la fête de la musique, le festival incontournable "ça chante à Brides", le nouvel an et le 13 juillet.

Tous nos événements se sont bien déroulés grâce à l'aide de nos bénévoles, toujours présents sur chaque événement et de plus en plus nombreux. N'hésitez pas à rejoindre notre équipe de bénévoles aux valeurs humaines et festives en contactant la Mairie : 04 79 55 21 55

" Un comité des fêtes municipal a vu le jour pour renforcer l'organisation des activités, des soirées à thèmes et autres animations à destination des locaux.

Bruno PIDEIL • Maire de Brides-Les-Bains

LES FINANCES

Après la crise bactériologique, et la crise due au Covid19, les territoires ont connu des baisses de fréquentation et, par conséquent, de recettes, notamment celles liées directement au tourisme (taxe de séjour, taxe sur les jeux, taxe sur les remontées mécaniques, ...). La situation géopolitique et économique mondiale ne nous a pas épargnée quant à la hausse du coût de l'énergie, des matériaux, des matières premières, ... Malgré cela, nous avons fait le choix de ne pas augmenter les impôts à destination des Bridoïis, ni les tarifs de la cantine, et avons proposé des remises gracieuses de loyers communaux et des chèques cadeaux pour les habitants.

En gestionnaires responsables, nous avons su maîtriser nos coûts, notamment en mutualisant les moyens entre l'Office de Tourisme et la mairie (comptabilité, communication, ...) et en éteignant l'éclairage public la nuit par secteurs différenciés, sans pour autant limiter les investissements nécessaires au développement de notre territoire, et comme nous nous y étions engagés.

Nous avons également lancé un audit énergétique des bâtiments publics et du patrimoine roulant, pour assurer de meilleures dépenses et répondre au mieux aux normes environnementales en cours et à venir. Enfin, nous construisons d'ores et déjà le budget 2023 en intégrant une baisse de 5% de nos dépenses de fonctionnement à venir.

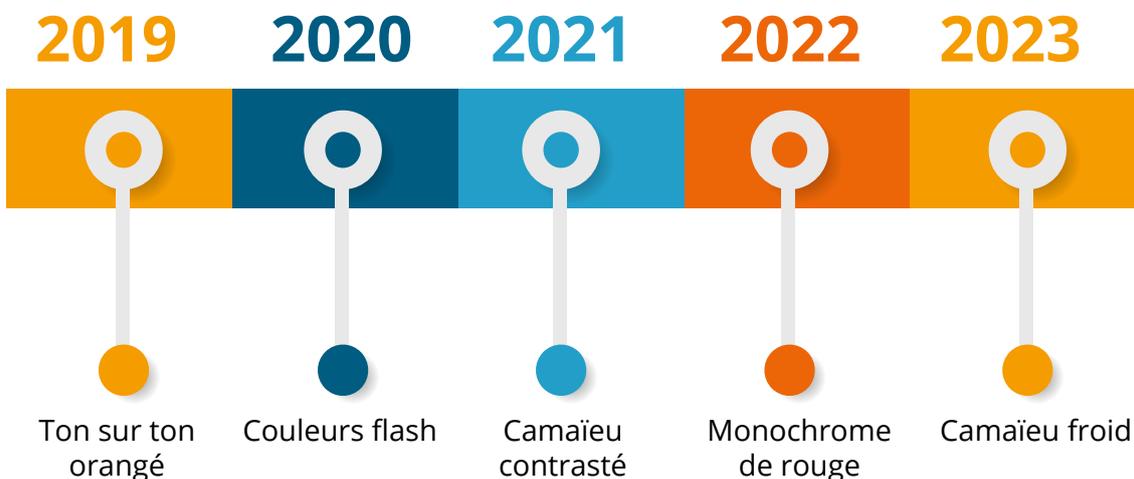
Peggy SHELLEY – Adjointe déléguée aux Finances et aux Budgets.

FLEURISSEMENT

8

Depuis 2008, la commune de Brides-Les-Bains est classée Ville et village fleuri 3 fleurs. Cette distinction a été obtenue suite à l'engagement de la commune pour le fleurissement et la préservation de l'environnement. Si de nombreuses actions peuvent être mentionnées comme l'utilisation d'engrais organiques, le compostage des déchets verts ou le renouvellement du patrimoine arboricole, une action phare reflète l'engagement de la commune pour les générations futures. En effet, depuis 2010, il a été mis en place une démarche zéro phytosanitaire (aucun traitement chimique ou pesticide), soit avec une décennie d'avance sur la réglementation en vigueur. La commune partage également sa culture du fleurissement en organisant plusieurs rendez-vous annuels : concours communal des maisons fleuries, une matinée de récupération gratuite des bulbes printaniers (début juin) et des plantes qui ne passeront pas l'hiver (fin octobre) à destination du public.

Enfin la commune propose chaque année à ses hôtes un tableau floral différent :



Carole CHEDAL-ANGLAY, adjointe en charge de la culture et la commission embellissement, travaille au côté des services techniques pour maintenir ce label sur notre territoire.

Janvier

Vendredi 27
Projection
de films
en plein air

Vendredi 27
Cérémonie
des voeux
Maire

Février

Vendredi 3
Ouverture de la fan zone
des championnats à Brides
située au coeur du parc
thermal pendant la durée
des Championnats

Mardi 21
Carnaval



Mars

Vendredi 17
Saint-Patrick

Mai

**Jeudi 11 au
samedi 13**
Festival de la
Comédie



Juin

**Vendredi 16 au
samedi 17**
Festival
«Lâche ta Brides»

Juillet

**Dimanche
16 Juillet**
Cyclo sportive
Col de la Loze



**Mercredi
19 Juillet**

**Passage du Tour de France : étape Saint-Gervais -
Courchevel via le Col de la Loze**

De quoi ravir les petits et les grands qui profiteront du passage des 150 véhicules de la caravane (30 minutes de spectacle) suivis du passage des vingtaines d'équipes de coureurs. Avec une audience moyenne de 4 millions de téléspectateurs par étape sur France 2 et retransmis dans 190 pays, le Tour de France est devenu un évènement incontournable.



Août

**Dimanche
13 Août**
Ça chante à
Brides



**Vendredi
18 Août**
Bridiévale

Septembre

**Du 16 au 17
Septembre**
Interbrides

Du 27 au 1er Octobre

Les 10 ans du Festival du Film
Francophone d'Angoulême via
Brides-les-Bains

Brides,
terre d'accueil des
Mondiaux !

N'oublions pas que cette année, notre village a été choisi comme village d'accueil des mondiaux de ski. Nous aurons l'immense joie de recevoir athlètes, journalistes et certaines délégations étrangères. Pour ce faire, nous organiserons au parc thermal des festivités, des manifestations, des relais journalistiques et comités de presse afin de maintenir le lien entre pays participants et organisateurs.

Bruno PIDEIL • Maire de
Brides-Les-Bains

Carole CHEDAL-ANGLAY

Chargée des relations entre le conseil municipal de la commune de Brides-les-Bains et le conseil d'administration des Championnats du Monde 2023.



Les plus grands skieurs alpins internationaux se disputeront la victoire

lors de l'une des 12 épreuves sur les pistes de l'Eclipse (Courchevel) et du Roc de Fer (Méribel). L'inauguration est prévue le vendredi 3 février. Le télécabine de l'Olympe sera gratuit pendant cette période et ouvert de 7h à 18h, des navettes seront également mises en place entre les deux sites de compétitions. Le lieu de rencontre du parc thermal sera activé tous les jours de 17h à 23h30 avec des animations et thématiques différentes, et un concert tous les soirs. On y retrouvera les animations habituelles organisées pendant les vacances scolaires pour l'après-ski : bubble foot, sculptures sur glace, feux d'artifices, chamallow party... Mais aussi des concerts tous les soirs et des animations spécifiques sous la tente de la fan zone.

Lundi 6 au Dimanche 19 Février
Championnats du monde FIS ski
alpin Courchevel Méribel 2023

LES 10 ANS DU FFA VIA BRIDES-LES-BAINS

En 2023, le festival du Film Francophone d'Angoulême via Brides-Les-Bains revient avec sa 10ème édition qui promet d'être exceptionnelle ! Au programme des films primés et en avant-première, la rencontre avec les équipes de films et bien d'autres surprises ! Rendez-vous du mercredi 27 septembre au dimanche 1er octobre pour fêter les 10 ans du FFA via Brides !



LABEL DIÉTÉTIQUE



En 2013, l'Office du Tourisme de Brides-Les-Bains a proposé aux hôteliers de participer à la labellisation diététique de leurs établissements. Fruit d'un travail en partenariat avec la Mairie, les Thermes, les diététiciennes, le syndicat des hôteliers et la CCIT de la Savoie, le label diététique est destiné à valoriser le savoir-faire diététique des établissements de Brides avec des contrôles effectués courant de la saison thermale aussi bien sur les repas que pour les petits-déjeuners afin de vérifier que tous les critères soient respectés. Un des nouveaux objectifs est que le label soit connu de tous, même au-delà de notre territoire ! En lien avec les cures, il garantit d'avoir des repas qui conviennent aux régimes alimentaires des curistes sans avoir l'impression de se priver, et, en se faisant plaisir. Pour les 10 ans de ce label, une réflexion est entamée pour donner un coup de jeune au logo et au label avec toutes les parties de la commission label diététique.

Gautier HOUSSIN, Président de l'Office de Tourisme et de son CODIR.

NOTRE DAME DE LORETTE, HAUT LIEU DE MÉMOIRE

Le dimanche 16 octobre 2022 s'est tenue à Notre Dame de Lorette, sur la commune d'Ablain-Saint-Nazaire dans le département du Pas de Calais, une cérémonie nationale commémorant le 45ème anniversaire de l'inhumation du soldat inconnu de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie. Venues de toute la France, près de 5000 personnes dont 780 porte-drapeaux ont participé à cette cérémonie. Sous la conduite de M. Gérard Ruffier-Monet, vice-président national de l'Union Fédérale des Anciens Combattants, différentes sections de notre département étaient représentées dont la section Moûtiers-Brides avec son Président M. Bernard Vieillard et le correspondant défense de notre commune. Cette cérémonie émouvante fut l'occasion de rappeler une mémoire douloureuse : celle des vingt-trois mille soldats, dont une majorité d'appelés du contingent, qui trouvèrent la mort en Algérie entre 1954 et 1962 ; celle des Harkis qui furent abandonnés ; celle des centaines de civils disparus ou victimes des attentats et des exactions qui marquent la période qui suit les accords d'Évian. En cette année du 60ème anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, la France se doit de continuer à œuvrer pour apaiser toutes ces mémoires blessées.



Un point d'Histoire : Notre Dame de Lorette, lieu de pèlerinage avant 1914, est située sur une colline à proximité de la ville de Lens. Durant la première guerre mondiale, cette colline dénommée «cote 165» par l'état major français, a été le lieu d'affrontements terribles et devint rapidement la « colline sanglante » au cours des années 1914 et 1915. La possession de ce « point haut » était en effet un objectif stratégique permettant le contrôle du bassin minier existant à proximité.

De nombreux savoyards incorporés dans les régiments de chasseurs à pied sont tombés en ce lieu sous la mitraille et les bombardements dont l'intensité a égalé, voire dépassé, les chiffres enregistrés à Verdun. Dès 1919, le site s'imposa comme le lieu symbolique où devaient être rassemblés les corps des soldats français tombés dans ce secteur, puis plus généralement ceux tombés dans les départements du Nord et du Pas de Calais. Occupant une surface de plus de 13 hectares, il s'agit de la plus grande nécropole militaire française. Un peu plus de 40 000 soldats y ont été inhumés soit en tombes individuelles soit dans les 7 ossuaires pour ceux dont les corps n'ont pu être identifiés. Au centre de la nécropole se dressent une basilique néo-byzantine et une tour-lanterne de 52 mètres de hauteur. Cette dernière renferme dans sa crypte les corps de 32 soldats inconnus des deux guerres mondiales, des guerres d'Indochine et d'Algérie, et les cendres de déportés disparus dans les camps nazis. Au sommet de la tour, une lanterne effectue cinq rotations par minute. Son rayon qui balaie lentement toute l'étendue du cimetière, signifie que la nation veille sur ses soldats et ne les oublie pas. Notre-Dame-de-Lorette, symbole de la réconciliation entre nations : En 2014, année centenaire de la Grande Guerre, a été érigé à côté de la nécropole l'Anneau de la Mémoire. Celui-ci rend hommage à tous les soldats tombés sur le sol



des Flandres et de l'Artois pendant la Première Guerre Mondiale. A l'intérieur de cet anneau, 579 606 noms sont gravés par ordre alphabétique. Soldats Français, Anglais, Allemands tous victimes de ce conflit meurtrier s'y trouvent réunis sans distinction de grade, de religion et de nationalité. A ce jour, ce Mémorial de 345 mètres de circonférence est le seul unissant plusieurs nations au travers de l'hommage rendu à leurs soldats morts aux combats.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Dimanche 13 novembre 2022 à 11h30, les Bridoïses se sont réunies pour la cérémonie du 11 novembre autour du monument aux morts. Cette commémoration a été coordonnée par M. Veillard, Président de la section des anciens combattants. M. Bruno PIDEIL, Maire, Jean-Marc MURAZ, 3ème adjoint et correspondant défense, Vincent ROLAND, Député de la 2ème circonscription de la Savoie, Mmes Martine BERTHET, Sénatrice de la Savoie, Fabienne BLANC-TAILLEUR, conseillère départementale, les pompiers, les enfants de l'école primaire et les membres du Conseil municipal des enfants étaient présents pour commémorer la victoire et la paix. Durant cette cérémonie, les enfants de l'école primaire ont été sollicités pour la lecture d'une lettre d'un père de famille qui a vu ses enfants partir à la guerre, et, pour chanter, a capella, l'hymne national. Calinca Lamoureux, Maire du conseil municipal enfant, a lu un texte relatant ses événements. Une élève de l'école a lu les noms des poilus du monument aux morts de Brides-Les-Bains.



CARNET DE VOYAGE



Laëtitia, Nicolas et Alix Zoll sont partis le samedi 17 septembre 2022 aux aurores pour commencer une nouvelle aventure en vélo. Leur expérience a débuté à Amsterdam sous la pluie. Après plusieurs jours à sillonner la Hollande, la petite famille s'est rendue en Allemagne où ils ont visité de nombreux lieux comme la ville médiévale, Xanten. Ils sont ensuite descendus jusqu'en Italie, pour retrouver la Famille HOUSSIN, et prendre la pose, avec un T-shirt du col de la Loze bien sûr !

RECENSEMENT

Cette année, Brides-Les-Bains réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants sera recensé par deux agents, du jeudi 19 janvier au samedi 18 février 2023. Par ailleurs, vous avez la possibilité de remplir votre déclaration en ligne. Comment ça se passe ? Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement. Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur. Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.



LA POSTE

Chaque année, les facteurs sont victimes d'accidents liés aux conditions météorologiques hivernales difficiles. Afin d'aider à préserver la santé et l'intégrité physique des agents, et ainsi continuer à bénéficier d'un service de qualité, nous vous engageons à respecter les règles liées au raccordement postal et à la distribution du courrier, à savoir :

- Les boîtes aux lettres doivent toutes être impérativement positionnées en bordure de voie publique.
- L'accès à votre boîte aux lettres devra être obligatoirement déneigé.

Si ces conditions ne devaient pas être respectées, la Poste se réserve le droit de mettre votre courrier en instance au bureau de poste le plus proche.

PNEUS HIVER

Nous vous rappelons, également, que les pneus neige sont désormais obligatoires chaque hiver, du 1er novembre au 31 mars. Les automobilistes dont le véhicule ne serait pas équipé encourt une amende de 135 €.

DÉNEIGEMENT

Les socioprofessionnels se doivent de déneiger devant leurs commerces, vitrines, accès .. En cas de dépôt de neige sur le domaine public, votre responsabilité civile voire pénale sera engagée. N'oubliez pas de déneiger votre voiture avant de rouler, pour une question évidente de sécurité. Vous pourriez être considéré comme responsable en cas d'accident personnel ou d'un tiers.

TAILLE DES HAIES

À l'automne, la taille des haies est obligatoire, pour qu'elles soient prêtes à supporter la neige. De plus, vous devez respecter la réglementation européenne qui interdit la coupe des haies entre le 1er avril et le 31 juillet, afin de préserver la nidification des oiseaux.

NAVETTE

Retrouvez les horaires des navettes de votre commune grâce au qrcode ou au lien ci-dessous : <https://www.brides-les-bains.com/hiver/guide-de-la-station/transport/?id=229238&nom=navette-ski-interne-brides-les-bains>



ILLIWAP

La commune de Brides-Les-Bains toujours plus proche de vous ! Une nouvelle application a été mise en place par votre commune. Illiwap est une application gratuite vous permettant d'être informé en temps réel sur les événements, travaux, arrêtés, nouveautés et plein d'autres informations. Il y a également des fonctionnalités intéressantes qui vous permettront de nous envoyer des signalements ou encore des idées ! Nous pourrions également solliciter votre avis avec un sondage.

Pour rester bien informé, téléchargez Illiwap sur votre smartphone et recherchez « Ville de Brides-Les-Bains »



01 | Téléchargez l'appli | 02 | Recherchez votre commune | 03 | Cliquez sur « s'abonner »

Appli gratuite, sans inscription, Made in France et disponible sur : l'App Store Google Play AppGallery

ÉTAT CIVIL

Naissances 2021 :

AUBRY Louise Marie Catherine
 COREACHIN Mark
 CROUZEAUD Nolan Antoine André
 DE SOUSA BINET Aaron Daniel
 SCANAVINO Léo
 YAZBEK Aya
 VERRON Léna Béatrice Martine
 VERRON Oscar Thierry, Christian

Naissances 2022 :

FERNANDES Amorim Fleury Thiago Alexandre
 FERNANDEZ RUZ Rio
 CIUCLEA Liv Marie
 GAUDET Tim Christian Jérémie
 MICHEL Tom Pierrot Ange

Décès 2022 :

BORELLO Ernestia, le 18 février
 DEVOUASSOUD Edouard Denis Marc, le 19 avril
 MURAZ Lucienne, le 25 Juin
 CHEDAL-BORNU André Félix, le 3 juillet
 REGIS GIANAS Ernestina, le 18 février

Mariages 2022 :

ISAEVA Valeriia Guennadievna, et Thomas Maxime Edwin JÉRÔME, le 9 juillet

LOCATION DE LA SALLE «LA DOVA» - tarifs TTC

	Habitants de Brides	Hors commune de Brides	Sociétés / salons professionnels	Associations bridloises	Associations non bridloises
Bar	150€	150€			
Bar - salle	250€	600€		Gratuit pour 2 créneaux de 2h	Gratuit pour 1 créneau de 2h. 400€ par créneau suivant
Bar - salle - cuisine	300€	650€	800€		
Bar - salle cuisine gradins technicien ½ journée			1 500€		
Bar - salle cuisine gradins technicien journée			2 000€		

LOCATION DE LA SALLE D'EXPOSITION - tarifs TTC

	Habitants de Brides	Hors commune de Brides
Salle	100€	150€

Pour toute réservation, veuillez contacter :
 Cécilia ABONDANCE, secrétaire technique au 04 79 55 07 52

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE VAL VANOISE (CCVV)

La Communauté de Communes de Val Vanoise (CCVV), créée le 25 mai 2013, regroupe les communes de Bozel (5 élus), **Brides-les-Bains (2 élus)**, Champagny-en-Vanoise (2 élus), Courchevel (7 élus), Feissons-sur-Salins (1 élu), Le Planay (1 élu), Les Allues (5 élus), Montagny (2 élus) et Pralognan-la-Vanoise (2 élus).

La répartition des sièges se fait en application de critères démographiques (nombre d'habitants par communes) sous réserve que chaque commune dispose d'au moins 1 siège et qu'une commune ne puisse, à elle seule, détenir plus de la moitié des sièges.

La CCVV exerce les compétences (inscrites dans ses statuts) en matière de :

○ Compétences obligatoires

- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire
- Actions de développement économique :
 - Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité économiques,
 - Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire,
 - Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme pour les communes
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GEMAPI), depuis le 1er janvier 2018
- Au 1er janvier 2024 (par anticipation de deux ans) l'eau**** & l'assainissement
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

○ Compétences optionnelles

- La conduite d'actions d'intérêt communautaire :
 - Protection et mise en valeur de l'environnement
 - Politique du logement et du cadre de vie,
 - Action sociale d'intérêt communautaire (Petite enfance, enfance jeunesse et Seniors).
- Création et gestion d'une maison de services publics.

○ Compétences facultatives

- Transport scolaire par délégation de la Région et transport à la demande autre qu'à vocation touristique ;
- Aménagement, l'entretien et la valorisation des sentiers « d'intérêt communautaire » : Grand Tour de la Tarentaise et chemin des Vignes ;
- Entretien des cours d'eau et lutte contre les espèces végétales invasives et tout particulièrement la « Renouée du Japon » ;
- Arrêté préfectoral retrait du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) en juin 2018 ;
- Soutien et mise en œuvre d'actions en faveur du soutien ou de l'amélioration de l'offre médicale
- Soutien et mise en œuvre d'actions en faveur du soutien ou de l'amélioration de l'offre médicale :
 - La mise en place d'un pôle de santé,
 - Le financement ou co-financement dans les solutions télémedicalisées et nouvelles technologies médicales et paramédicales (téléophtalmologie, etc.).
- Aménagement numérique du territoire et notamment le déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire en lien avec le Département de la Savoie ;
- Programmation culturelle à destination des habitants permanents et saisonniers et soutien à la lecture publique d'intérêt communautaire et notamment l'informatisation et la mise en réseau des bibliothèques.

Bruno PIDEIL Maire

Vice-Président au Tourisme à la CCVV

Président du CCAS, Président du Comité des Fêtes, Président de la Caisse des Ecoles, Président du Conseil d'École, Président de toutes les commissions municipales.

Bernard ABRIGNANI

1er Adjoint délégué aux affaires scolaires, au lien social et intergénérationnel, à la jeunesse, aux relations avec les bailleurs sociaux et les associations à vocation sociales. Siège au CCAS, au Conseil d'École, à la Caisse des Ecoles, au Comité des Fêtes et au Syndicat Intercommunal d'Assainissement des Dorons, Membre des commissions sécurité, Villa des Roses, Grand Hôtel des Thermes, Subventions, Bois de Cythère, DSP (suppléant)

Jean-Marc MURAZ

3ème Adjoint délégué à l'urbanisme, aux travaux et aux grands projets. Correspondant défense auprès du Ministère. Président du Syndicat des Eaux de Moyenne Tarentaise. Siège au Syndicat Intercommunal d'Assainissement des Dorons. Membre des commissions Marchés à Procédures Adaptées (MAPA), sécurité, Villa des Roses, Subventions.

Gautier HOUSSIN

Président de l'Office de Tourisme, Conseiller Municipal délégué au Tourisme. Siège au Comité des Fêtes. Membre des commissions embellissement, thermale, Grand Hôtel des Thermes.

Dominique LE SOURD

Conseiller Municipal délégué à l'économie locale et à sa transition. Siège au Syndicat des Eaux de Moyenne Tarentaise (suppléant). Membre des commissions finances, sécurité, Grand Hôtel des Thermes.

Nathalie MARIE

Conseillère Municipale Siège au CCAS, Membre des commissions embellissement, Bois de Cythère, Villa des Roses, Comité des fêtes, Responsable des bénévoles, Commissions des Impôts Directs (suppléante).

Franck LE BRETON

Conseiller Municipal, Siège à la caisse des écoles et au Comité des Fêtes. Membre des commissions DSP, exploitation des thermes, thermale, Grand Hôtel des Thermes.

Jérémy CARMES

Conseiller Municipal, Siège au Syndicat des Eaux de Moyenne Tarentaise, à la Caisse des Ecoles et au Conseil d'école (suppléant). Membre des commissions Appel d'Offres, CCID, Marchés à Procédures Adaptées (MAPA).

Peggy SHELLEY

2ème Adjointe déléguée aux affaires financières. Membre des commissions Finances, Villa des Roses, Grand Hôtel des Thermes, aides économiques, subventions, DSP (suppléante).

Carole CHEDAL-ANGLAY

4ème Adjointe déléguée aux affaires culturelles, aux relations avec les associations culturelles, à la propreté urbaine et à la vie quotidienne, à la signalisation d'intérêt local et à la mise en valeur des équipements et commerces de proximité. Siège à l'Office de Tourisme et au Comité des Fêtes. Membre des commissions embellissement, thermale, Grand Hôtel des Thermes, Bois de Cythère, aides économiques, DSP (suppléante).

Fabien POLLIER

Conseiller Municipal délégué au Sport. Siège à la Caisse des Ecoles. Membre de la commission subventions.

Alexandre FOURRAT

Conseiller Municipal délégué au PLU, aux Chemins Forestiers, au Soutien aux acteurs associatifs Chasse, Pêche et Nature. Membre des commissions Appel d'Offres, Villa des Roses, Grand Hôtel des Thermes, Marchés à Procédures Adaptées (MAPA). (suppléant), Commissions des Impôts Directs (suppléant)

David FALLETA

Conseiller Municipal, Vice-Président du Comité des Fêtes Membre des commissions Sécurité, Thermale, Villa des Roses, Grand Hôtel des Thermes, aides économiques CCID (suppléant), Appel d'Offres (suppléant).

Noëlle CHEDAL-MATTER

Conseillère Municipale, Siège à l'Office de Tourisme, Membre des commissions DSP, embellissement, Villa des Roses, Bois de Cythère, Marchés à Procédures Adaptées (MAPA). (suppléante), Appel d'Offres (suppléante)

Carole CHEDAL

Conseillère Municipale, Siège au CODIR et au Syndicat des Eaux de Moyenne Tarentaise (suppléante). Membre des commissions CCID, listes électorales, embellissement, exploitation des Thermes, Villa des Roses, Bois de Cythère, subventions, Marchés à Procédures Adaptées (MAPA). (suppléante), Appel d'Offres (suppléante).

OFFICE DE TOURISME

04 79 55 20 64
contact@brideslesbains.fr

En hiver : tous les jours 9h-12h / 14h30-18h30
En été : tous les jours 9h-12h / 14h00-18h00

MAIRIE

04 79 55 21 55
accueil@mairie-brideslesbains.fr
Du lundi au vendredi
8h30-12h30 / 13h30-17h30

THERMES DE BRIDES-LES-BAINS

04 79 55 23 44
Du 20 mars au 28 octobre
Tous les jours 8h-20h

GRAND SPA THERMAL

04 79 55 26 70
Ouvert à partir du 30 janvier 2023

POLICE MUNICIPALE

04 79 55 03 34



Directeur et Rédacteur de la publication : Mairie de Brides-Les-Bains

© photos : Mairie de Brides-Les-Bains, Valentin VION, David DUARTE

Conception graphique : El L'BUZZ - Ibuzz.fr, Lisa DAVID

Impression : Borlet Imprimerie

Mairie 1 place du Centenaire 73571 BRIDES-LES-BAINS • www.mairie-brideslesbains.fr